

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-La-Loire-preavis-de-greve-pour-le-19-avril-2018.html>



Pays de La Loire : préavis de grève à Laval pour le 19 avril 2018

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 15 avril 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Secrétariat Général - Secteur Vie syndicale

Date : 9 avril 2018

Dossier suivi par : Frédéric Chassagnette

Objet : Préavis de grève [LEGTA](#) de Laval 19 04 18

à Monsieur S.TRAVERT
Ministre de l'Agriculture
78 Rue de Varenne
75007 Paris

Paris, 9 avril 2018
Monsieur le Ministre,

Par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose à la demande des personnels du lycée agricole de Laval, un préavis de grève pour le 19 avril 2018.

Depuis plus de 5 ans, les administrateurs du lycée agricole de Laval déposent une demande de création de classe de 2nde professionnelle production (CEC) et notamment de création d'une deuxième classe (16 ou 24 élèves) qui permettrait d'accueillir l'ensemble des jeunes qui en font la demande.

Cette demande est systématiquement refusée par l'Autorité académique. Pourtant, depuis 2014, ce sont plus de 20 élèves qui sont refusés, chaque année par l'établissement pour cette formation « coeur de métier de l'enseignement agricole » et ce dans un département qui, par sa dynamique agricole, doit répondre à des besoins importants en terme de renouvellement des chefs d'exploitation , comme en terme de salarié-es

En 2015, l'administration régionale ([DRAAF](#)) avait accepté l'ouverture d'une section CEC (8 places) regroupée avec une autre section de 24 élèves (Activités Hippiques). Il s'agissait de maintenir des possibilités d'accueil pour des élèves intéressés par l'élevage du cheval tout en répondant au mieux aux demandes s'exprimant pour les autres types d'élevage.

Mais à la rentrée dernière (septembre 2017), l'autorité académique, sans aucune concertation et en opposition avec les demandes toujours croissantes d'intégrer cette classe, a décidé unilatéralement de fermer cette section de seconde CEC (réduisant ainsi de 8 élèves la capacité d'accueil de l'établissement en 2nd Pro CEC).

Pour la rentrée prochaine, la DRAAF des Pays de la Loire propose soit le maintien de la fermeture de la section (24 AH+0 CEC) soit un scénario 16 seconde pro AH et 16 seconde pro CEC.

Mais, pour les personnels et l'ensemble des élus, cette solution est un piège. Elle fragiliserait la filière « activités hippiques ». Le « public élève » dans cette filière est très « volatile » entre la seconde et la terminale.

Réduire la capacité de recrutement à 16 élèves en seconde pro AH risquerait d'aboutir à un effectif en terminale de moins de 10 élèves, fragilisant la filière qui serait alors menacée de fermeture.

On rajoutera aussi (et surtout) que de 60 à 80 élèves postulent chaque année pour intégrer cette filière hippique.

Réduire à 16 la capacité de recrutement en seconde pro pour cette filière serait aussi pénalisant pour l'établissement et les jeunes qui souhaitent l'intégrer.

Aujourd'hui, le dialogue n'est plus possible avec l'autorité académique. Ainsi, les personnels du lycée agricole de Laval vous sollicitent Monsieur le Ministre pour une rencontre et demande à :

conserver la capacité d'accueil en filière professionnelle à savoir retrouver les 8 places en seconde pro CEC fermées et maintenir la capacité en filière hippique (seuil à 24 élèves en seconde, première et terminale) ;

ouvrir à la rentrée 2019 une 2e classe de 2e professionnelle production CEC pour répondre à la demande.

Pour le Secrétariat Général du SNETAP-FSU,(F.CHASSAGNETTE

Copie à Monsieur P.VINCON-[DGER](#), Monsieur Y.LOJJOIT, DRAAF Pays de la Loire, à Monsieur NENON, Chef du [SRFD](#) et à Monsieur P.DELAGE, Directeur de l'[EPL](#) de Laval